



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Moni
bel



25147795

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

12 NOV. 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0433 176 165

Nom

(en entier) : **OFP Fonds de Pension YARA Tertre**(en abrégé) : **Fonds de Pension YARA**Forme légale : **Organisme de Financement de Pension**Adresse complète du siège : **Rue de la Carbo, 10 à 7333 Tertre****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de l'auditeur externe**

L'assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2024 a acté ce qui suit:

Le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises SC SCRL arrivant à échéance, le Conseil d'Administration a proposé de le renouveler pour une durée de 3 ans (audit comptes 2024, 2025 et 2026). Les honoraires proposés par le réviseur s'élèvent à 10.297,92 HTVA par an auxquels peuvent s'ajouter débours et frais divers.

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent le renouvellement du mandat du réviseur KPMG dont le représentant permanent est Monsieur Jean-François Kupper, ainsi que les honoraires proposés.

Certifié exact, le 20 juin 2024.

Catherine LELEUX
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).